



GÉNÉRATIONS *Seniors*

2019/2020

GUIDE PRATIQUE

Des infos et des solutions pour tous les seniors
et leur famille afin de mieux vivre la ville au quotidien



La ville comme on l'aime, humaine

SOMMAIRE



ÉDITOS p.4



VIE LOCALE ET SERVICES DE PROXIMITÉ p.6



LOGEMENT p.10



MOBILITÉ p.16



SÉCURITÉ p.20



SANTÉ p.24



SORTIES SENIORS p.28



AIDES FINANCIÈRES p.32



ANNUAIRE p.35

LES SENIORS ACTEURS DE LEUR PROPRE VILLE

Construire une ville inclusive pour tous, quel que soit son âge ou son milieu, c'est faire en sorte que les seniors disposent d'un cadre de vie agréable, bienveillant et soient pleinement acteurs de la Cité.

Cette volonté, nous la concrétisons en renforçant leur autonomie tout en luttant contre leur isolement. Lien social, maintien à domicile, passerelles intergénérationnelles ou dynamisme de la vie associative, sont autant de leviers pour placer les seniors au cœur de la ville. C'est aussi leur garantir un environnement sécurisé et accessible permettant une meilleure mobilité dans l'espace public.

Ancrer nos aînés dans la vie de Lyon, c'est enfin leur permettre de bien se loger. Le plan ambitieux des réhabilitations, modernisations ou extensions des quelques 1200 logements ou places que comptent nos Résidences Autonomie Seniors et nos Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes permet une offre adaptée au vieillissement et ouverte sur les quartiers.

En répertoriant l'ensemble de ces initiatives, ce guide traduit notre fort engagement au quotidien à construire la ville pour tous les âges.

Gérard Collomb
Maire de Lyon

GÉNÉRATIONS SENIORS, FORCE DE VILLE

De la retraite hyperactive au grand âge, les seniors représentent désormais plusieurs générations. À leurs petits-enfants, les seniors offrent la relation irremplaçable de grands-parents attentionnés. A leurs parents – qu'ils sont de plus en plus nombreux à compter parmi eux – ils témoignent de l'attention filiale dont un jour, à leur tour, ils auront besoin. À notre société tout entière, par leur disponibilité ou leurs engagements bénévoles, les seniors apportent de véritables services. Ils donnent également les biens précieux que sont la mémoire du passé, l'expérience, la transmission des connaissances et des savoirs-faire.

Pour les urbains que nous sommes, les seniors sont une véritable « force de ville ». Y compris, par le devoir qui s'impose à nous de les entourer, de créer du lien social et intergénérationnel, pour anticiper les fragilités.

Ce guide présente des réponses adaptées aux attentes quotidiennes des seniors et de leurs proches. Je vous en souhaite bonne lecture.

Bien vieillir, c'est l'avenir.

Françoise Rivoire

Adjointe au Maire de Lyon
Déléguée aux Liens intergénérationnels
et aux Personnes âgées



VIE LOCALE & SERVICES DE PROXIMITÉ

Pour faciliter vos démarches et l'accès aux services et prestations auxquels vous avez droit, la Ville de Lyon et ses partenaires mettent à votre disposition de multiples relais d'information et des possibilités d'engagement, si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la cité.

ACCÉDER AUX INFORMATIONS LOCALES



LYON CITOYEN

Édité par la Ville de Lyon, le mensuel Lyon Citoyen informe les Lyonnais de l'avancement des projets, des initiatives et services à la disposition des habitants, de la vie culturelle et associative, des grands événements, des acteurs de la cité, de Lyon à l'international, de la vie des quartiers, de l'actualité des arrondissements...

Diffusé dans toutes les boîtes aux lettres, Lyon Citoyen est aussi disponible dans **plus de 200 lieux publics** : mairies d'arrondissement, bibliothèques, centres sociaux, institutions culturelles, métro... Également consultable sur **lyon.fr**

Il est disponible en versions braille et audio.

LYON.FR

Sur le site officiel de la Ville de Lyon, vous retrouverez des informations générales, culturelles, ainsi qu'une rubrique Solidarité-Seniors avec des informations sur les différents dispositifs mis en place par la Ville de Lyon.

lyon.fr

L'APPLI LYON

L'appli LYON facilite la vie quotidienne en proposant des infos pratiques, l'essentiel des démarches, un agenda des événements, des idées de balades, les actualités de la ville.

Application pour Smartphone téléchargeable sur Google Play et sur App Store



NEWSLETTER SENIOR

Inscrivez-vous sans plus tarder à la newsletter senior.

Vous serez informé des sorties seniors du moment et des différentes actualités : vie pratique, ateliers thématiques, conférences... à l'initiative de la Ville de Lyon.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Chaque mois le Conseil Municipal est diffusé en direct sur lyon.fr.

La Ville de Lyon vous propose ainsi de voir et revoir les séances du Conseil municipal.

ACCOMPAGNER VOS DÉMARCHES

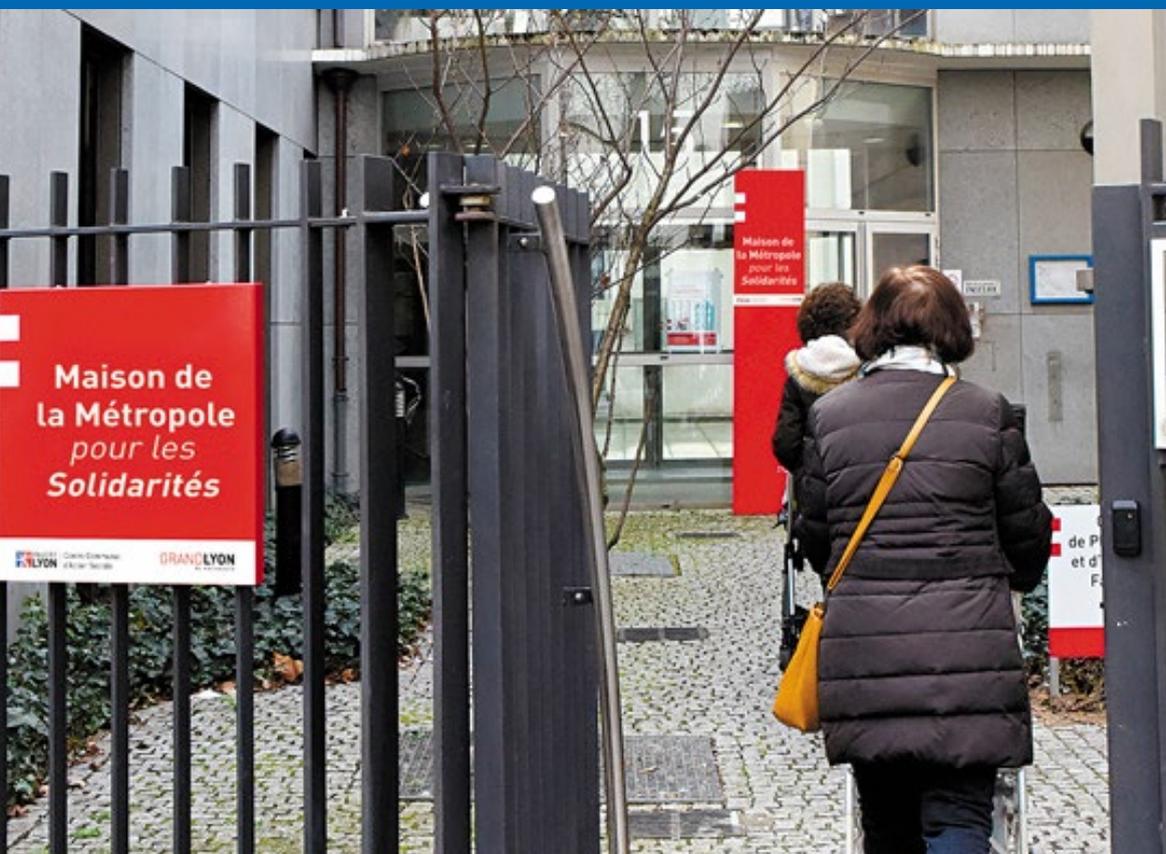
LA VILLE DE LYON

La Ville de Lyon met tout en œuvre pour simplifier l'accès aux services municipaux et faciliter les démarches administratives.

- **Sur lyon.fr**, vous pouvez effectuer un certain nombre de démarches en ligne et créer votre compte personnel qui vous permet de suivre le traitement de vos demandes : vous pouvez par exemple faire une simulation du montant de votre retraite, retirer un dossier d'admission en Résidence Seniors, vous inscrire sur le registre du Plan canicule...

CONTACT

- **Par téléphone** : 04 72 10 30 30
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h à 12h
- **Par courrier** : mairie de Lyon
69205 Lyon cedex 01
- **Aux guichets des mairies d'arrondissement** : du lundi au samedi (voir annuaire pages 40-41)
- **Sur Internet** : www.lyon.fr/page/espace-demarches.html



LES MAISONS DE LA MÉTROPOLÉ POUR LES SOLIDARITÉS (MDMS)

Implantées dans chacun des 9 arrondissements et animées par des professionnels de l'action sociale, les Maisons de la Métropole pour les Solidarités sont les guichets uniques d'accès aux prestations et services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Métropole.

Pour vous accompagner :

- dans vos démarches administratives,
- en cas de difficultés financières : pour la gestion de votre budget (conseil, suivi, prévention...), pour régler vos dépenses courantes (loyer, eau, électricité...),

- en matière de logement : pour un accompagnement dans vos recherches (logement social...),
- pour une demande de d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- pour une aide alimentaire.

Le premier accueil se fait sans rendez-vous. Vous serez ensuite orientés vers un professionnel unique dédié à vos demandes.

Rendez-vous dans la Maison de la Métropole pour les Solidarités la plus proche de votre domicile !

CONTACT

- **Votre MDMS** : voir annuaire page 41 ou lyon.fr
- **Horaires** : lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h / 13h30-17h ; mardi 13h-17h ; vendredi 8h30-12h / 13h30-16h30

PARTICIPER À LA VIE DE LA CITÉ

S'ENGAGER DANS LES CONSEILS DE QUARTIERS

Il existe **36 Conseils de quartiers** répartis sur toute la ville. Espaces citoyens, ils offrent l'opportunité de dialoguer avec d'autres habitants, d'être informé de la vie d'un quartier, de participer à des animations et des initiatives locales, d'apporter une expérience de terrain à la concertation, de participer à l'élaboration des projets d'aménagement prévus dans le quartier...

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement
(pages 40-41)

S'ENGAGER COMME BÉNÉVOLE

Les retraités constituent la très grande majorité des bénévoles actifs. Grâce à leur engagement, les associations peuvent continuer à développer leurs actions. Les mairies d'arrondissement peuvent orienter vers les différentes associations locales. *France Bénévolat* et *Tous unis tous solidaires* proposent aussi de l'aide dans la recherche et les démarches à entreprendre lorsque l'on veut s'engager.

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement
(pages 40-41) ou *France Bénévolat* : 04 78 37 75 25 espacebenevolat.org ou tousunistoussolidaires.fr

PARTICIPER AUX CONSEILS DE GÉRONTOLOGIE

Avec pour mission de **maintenir les liens entre les principaux acteurs du secteur**, les conseils de gérontologie rassemblent des seniors volontaires et des professionnels.

On y aborde des réflexions de fond avec des spécialistes, on y échange aussi des informations sur la vie de l'arrondissement, sur des projets...

CONTACT

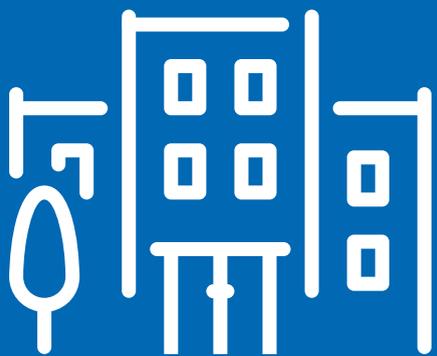
Votre mairie d'arrondissement
(pages 40-41)

DEVENIR ASSESSEUR DANS UN BUREAU DE VOTE

La Ville de Lyon lance une campagne de recrutements d'assesseurs. Bénévole, cette fonction est un **rouage essentiel dans l'expression de la démocratie**. Pour remplir cette fonction, il faut impérativement être électeur à Lyon.

INSCRIPTIONS

lyon.fr ou 04 72 10 30 30



LOGEMENT

Continuer à vivre dans son logement peut être une priorité.

Plusieurs services et prestations facilitent le maintien à domicile en toute tranquillité. Et si vivre à domicile n'est plus envisageable, plusieurs alternatives sont possibles.

DISPOSER DE SERVICES À DOMICILE

PLAN D'ACTION PERSONNALISÉ

Autonome, vous avez besoin d'un **accompagnement pour rester à votre domicile**, le groupement ATOUTS PREVENTION Rhône-Alpes peut vous proposer un Plan d'Actions Personnalisé (PAP) adapté à votre situation et vos besoins. Sur demande de votre caisse de retraite, un travailleur médico-social du CCAS vient évaluer vos besoins et définit un PAP pouvant mettre en place divers services : adaptation du logement, portage de repas, aide-ménagère, téléalarme...

CONTACT

Votre caisse de retraite ou le 3960
(0,06 € par minute + prix d'un appel)
Du lundi au vendredi de 8h à 17h
atoutsprevention-ra.fr

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Ces services permettent le **maintien à domicile** en stimulant et en assistant l'autonomie des personnes. 50 % des dépenses peuvent être déduites des impôts et une aide financière (APA) peut être perçue (voir aides financières page 32).

AIDES MÉNAGÈRES / AIDE À DOMICILE

Selon les besoins, une personne peut aider au **ménage**, au **repassage**, à la **préparation des repas** ou encore accompagner pour **faire les courses**.

TÉLÉASSISTANCE

Ce service permet de rester en **lien constant avec une centrale d'écoute**. En cas de chute, il suffit d'appuyer sur une télécommande pour déclencher l'appel et être en relation directe avec la centrale. Dans les délais les plus brefs, l'entourage et le cas échéant, les services d'urgence, sont alertés.

AUXILIAIRES DE VIE

Depuis l'aide aux démarches administratives jusqu'à la préparation des repas, l'assistant de vie apporte une aide dans **tous les gestes de la vie quotidienne**.



SERVICES DE SOINS À DOMICILE

Pour les personnes malades ou en perte d'autonomie, il est possible de faire appel à un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Accessibles sur prescription médicale,

ils permettent d'éviter une hospitalisation, de faciliter le retour à domicile, et de prévenir une entrée en établissement.

CONTACT

Votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)

SERVICES À DOMICILE : PRESTATAIRE OU MANDATAIRE, QUE CHOISIR ?

PRESTATAIRE

L'organisme qui intervient est employeur du personnel. La responsabilité, les contraintes et les démarches administratives liées au statut de l'employeur reviennent à l'organisme choisi.

MANDATAIRE

Vous êtes l'employeur direct. Le service mandataire reste tout de même à votre disposition pour les démarches administratives et la recherche du salarié.

Pour toute question, contactez la FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs de France) au **0 810 109 109** ou sur fepem.fr

ADAPTER SON LOGEMENT

N'attendez pas que les difficultés apparaissent pour envisager des travaux d'aménagement !

Dans le cadre de son partenariat avec SOLIHA, le CCAS vous apporte une assistance financière (sous condition de ressources) pour toute demande de travaux de rénovation et d'adaptation de votre logement : monte-escalier, barres d'appui, douche à niveau, chauffage au gaz, remplacement d'huissières, mise aux normes électriques...

CONTACT

Votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)

SOLIHA Auvergne Rhône-Alpes
87 avenue Maréchal de Saxe (3^e)

04 72 84 62 84

auvergnerhonealpes.soliha.fr

MIEUX VIVRE SON QUOTIDIEN

L'association CRIAS Mieux Vivre (Centre Régional d'Information pour l'Agir Solidaire) met à disposition de nombreux services et ressources afin d'accompagner, d'orienter et d'aider les seniors à trouver les solutions nécessaires pour mieux vivre leur quotidien. Des fiches « **Bien vieillir dans le Rhône** » permettent notamment de trouver facilement les structures publiques, privées et associatives favorisant le bien-vieillir ou proposant des activités de loisirs de proximité.

CONTACT

CRIAS Mieux Vivre

71 cours Albert Thomas (3^e)

04 78 62 98 24

criasmieuxvivre.fr

PRENDRE DE VRAIS REPAS

Les restaurants situés dans les Résidences Seniors de la Ville de Lyon vous accueillent, du lundi au vendredi, et pour le Restaurant Le Colombier du lundi au samedi, de 12h à 14h30 pour un déjeuner convivial (réservation 48h à l'avance, 9,70 € le repas).

Deux menus possibles :

le menu classique et le menu « santé » (sans gras, ni sucre) ; repas à thème le mercredi.

CONTACT

UGFRL - Union de Gestion des Foyers-Restaurants de Lyon

(excepté pour Le Colombier et Le Club

Condé) : voir annuaire page 40

ou 04 72 70 67 15 de 7h à 12h30

(livraison à domicile) du lundi au

vendredi

BON À SAVOIR

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS FAIRE LIVRER VOS REPAS À DOMICILE

Le CCAS par le biais des MDMS peut **financer jusqu'à 50 % du coût du repas**, pour des repas pris sur place dans les restaurants seniors ou par le biais du portage à domicile, délivré par un prestataire conventionné par la CARSAT ou la Ville de Lyon.



PARTAGER SON APPARTEMENT

Vous disposez d'une chambre libre ?

Moyennant une présence quotidienne ou des services rendus ou encore un loyer, vous pouvez accueillir un jeune à la recherche d'un logement. La **cohabitation intergénérationnelle** est humainement bénéfique aux uns comme aux autres.

CONTACT

Deux associations soutenues par la Ville de Lyon :

• **Le PariSolidaire Lyon :**

04 78 83 54 42

leparisolidairelyon.org

• **ESDES Service Inter-Génération :**

04 72 32 51 80

esdes-intergenerations.net

FINANCER SON MAINTIEN À DOMICILE

La SCIC Les 3 Colonnes finance le maintien à domicile des seniors grâce au **viager solidaire**. La coopérative achète le logement des seniors et rend leur autonomie possible par le versement d'un capital et d'une rente viagère.

CONTACT

La SCIC Les 3 Colonnes

1 chemin Jean-Marie Vianney
69130 Ecully

Ouvert de 9h à 17h

Au 04 78 47 70 15

contact@3colonnes.org

viager-solidaire.fr

VERS UN NOUVEAU LOGEMENT

Résidences Autonomie, petites unités de vie, résidences services, accueil familial, EHPAD...

Ces différentes formes d'habitat, semi-collectif ou collectif, permettent de bénéficier d'une présence sécurisante et de rompre l'isolement.

ACCUEIL FAMILIAL

Une famille agréée par la Métropole de Lyon accueille à son domicile un ou plusieurs seniors. Cette formule permet de continuer à **vivre dans un environnement familial et sécurisant et de poursuivre une vie sociale.**

Cet accueil peut être temporaire ou définitif, à temps partiel ou temps complet.

CONTACT

Le service accueil familial de la Métropole de Lyon
04 26 83 86 69

ou votre *Maison de la Métropole pour les Solidarités* (pages 40-41)

COHABITATION INTER-GÉNÉRATIONNELLE

10 des Résidences Seniors de la Ville de Lyon accueillent des logements étudiants dans le cadre d'une convention avec le CROUS. Ces lieux de rencontres permettent aux **étudiants comme aux seniors** un vrai partage intergénérationnel.

CONTACT

CROUS

crous-lyon.fr

ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

Les EHPAD accueillent des **personnes âgées dépendantes, physiquement et/ou psychiquement, ayant besoin d'une aide pour les actes de la vie quotidienne.** Le CCAS gère 4 EHPAD, des lieux de vie respectant le quotidien de chacun tout en proposant des soins appropriés, une présence, des animations.

Aidants ou proches d'une personne concernée recherchant une solution de prise en charge pour la journée, se référer à la rubrique « **Aide aux aidants** » page 26.

CONTACT

Pour obtenir des renseignements sur un EHPAD géré par la Ville de Lyon, contacter l'établissement souhaité (voir Annuaire page 35) ou lyon.fr/page/espace-demarches.html

*Pour les autres établissements, consulter votre **Maison de la Métropole pour les Solidarités** (page 41) ou contacter la plateforme « **ViaTrajectoire** »*

trajectoire.sante-ra.fr

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

15 chambres d'hôte ou d'hébergement temporaire sont réparties dans 7 Résidences Seniors gérées par le CCAS.

Ces logements ont vocation à accueillir temporairement des personnes retraitées autonomes de 60 ans et plus.

Ils permettent, pendant une période, d'accéder aux animations de la résidence et de s'en familiariser. Ils peuvent également accueillir la famille ou les proches d'un résident.

CONTACT

Les Résidences Seniors (page 36) ou *Service Gérontologie - Ville de Lyon* 04 26 99 66 11

RÉSIDENCES SENIORS

Pour les seniors autonomes souhaitant intégrer un logement plus conforme à leurs besoins, **15 Résidences Seniors** appelées aussi Résidences Autonomie gérées par le CCAS sont réparties sur l'ensemble de la Ville de Lyon.

Vivre en résidence, c'est avoir un chez-soi tout en bénéficiant des avantages du collectif : sécurité, aide au logement, animations, activités physiques adaptées, liberté de conserver du mobilier personnel et d'organiser sa vie quotidienne, accès internet...

CONTACT

Les Résidences Seniors (page 36) ou *Service Gérontologie - Ville de Lyon* 04 26 99 66 11

Retrait d'une demande d'admission également disponible sur lyon.fr/page/espace-demarches.html

Le Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches vous donne toutes les clefs pour choisir parmi ces différentes formes d'hébergement **pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement**



Résidence Seniors Georges Rinck (2^e)



MOBILITÉ

Sortir et se déplacer est essentiel pour éviter l'isolement, conserver une vie sociale, maintenir une activité physique favorable à une bonne santé !
Les modes de déplacement s'adaptent à votre mobilité.

TRANSPORTS POUR TOUS ET SERVICES ADAPTÉS

RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN LYONNAIS

Chaque jour, près de **300 véhicules** (bus, trolleybus, tramway et métro) roulent de 5h à 0h30 pour répondre aux besoins de déplacement des Lyonnais.

Des plans du réseau sont disponibles à chaque station et dans les mairies d'arrondissement. Sur le site Internet tcl.fr, il est

possible de calculer un trajet en renseignant un lieu de départ et d'arrivée. Pour connaître la disponibilité des ascenseurs et des escalators du métro, il suffit d'appeler Allo TCL.

CONTACT

Allo TCL : 04 26 10 12 12, tcl.fr ou acces.tcl.fr et agences TCL

BON À SAVOIR

Des parcours accompagnés sont proposés aux seniors sur réservation auprès d'Allo TCL. Pour le prix d'un ticket unité, un agent aide le senior à trouver le meilleur itinéraire, à entrer dans le métro et en sortir sans se faire bousculer, à descendre les escaliers, à trouver l'ascenseur...

Des abonnements pour les seniors permettent de profiter de l'offre TCL à prix réduit.

City Pass Age d'or : abonnement pour les plus de 65 ans (31,80 € par mois).

Seniors Advantage : abonnement pour les plus de 65 ans non imposables (91 € par an).



ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

OPTIBUS

C'est un service de transport public avec accompagnement de porte à porte.

Organisé et géré par le Sytral, Optibus est réservé aux personnes présentant un handicap visuel ou moteur ne leur permettant pas d'utiliser le réseau de transports publics TCL.

Optibus fonctionne 7 jours sur 7 de 6h à 1h du matin (excepté le 1^{er} mai) et dessert le territoire du Grand Lyon. Les réservations se font par téléphone, mail ou Internet.

Tarif : 2 € le trajet

OPTIGUIDE

Ce service vous permet de réaliser votre trajet sur le réseau TCL en étant aidé par un accompagnateur. Le trajet est réalisé de porte à porte.

Ce service est réservé aux clients inscrits à Optibus.

Optiguide fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 21h (réservation par mail ou téléphone).

Titres TCL sans surcoût.

CONTACT

04 37 25 24 24 - optibus.fr
optibus-central@keolis.com

MOBIGIHP

Service d'accompagnement pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer seules.

Une équipe d'accompagnateurs vous aide (trajet à pied, bus, optibus, etc.)

Ce service n'a pas de limitation de distances.

Tarif sur devis

CONTACT

06 34 47 62 10
mobigihp@gihp-rhonealpes.org

MOBISENIORS

Pour les seniors habitant le 8^e arrondissement et ayant des difficultés à se déplacer, ce minibus, géré par une association, propose un accompagnement du domicile au lieu de destination dans l'arrondissement.

Une participation financière modeste est demandée selon ressources.

CONTACT

04 78 00 19 61





TAXI

Les taxis peuvent être réservés soit en téléphonant à un central radio, soit depuis une des stations équipées d'une borne téléphonique.

Le tarif minimum d'une course est de 7,10 € (y compris pour les petits trajets).

Des suppléments peuvent être demandés, notamment en cas de réservation, indispensable aux heures de pointe.

CONTACT

Centre d'appels

- **Taxis lyonnais** : 04 78 26 81 81
- **Allo Taxi** : 04 78 28 23 23
- **Taxi Radio** : 04 72 10 86 86
- **Via Taxi** : 04 78 75 07 50

Pour les autres, consulter onlymoov.com

BON À SAVOIR

Si vous souhaitez monter à l'avant du taxi, signalez-le au moment de votre appel !

Pour réduire vos frais, pensez à partager votre course avec une autre personne.

CONTACT

Service des taxis : 04 28 67 53 20

SNCF

En plus de la carte SNCF Senior+ qui permet aux plus de 60 ans de bénéficier de 25 à 50 % de réduction sur les billets de train, la SNCF met à disposition des services adaptés.

SERVICE DOMICILE-TRAIN

Pour voyager en toute tranquillité, il existe un service d'accompagnement du domicile

du senior jusqu'à sa place dans le train. L'accompagnateur peut vérifier que tout est en ordre avant le départ (gaz, électricité, alarme...) et s'occuper des achats de dernière minute en gare. La prestation peut être réglée par Chèque Emploi Service Universel préfinancé pour une réduction d'impôts égale à 50 %.

BAGAGE À DOMICILE

Après avoir défini le lieu d'enlèvement des bagages, la livraison est garantie en 24h ou 48h, partout en France métropolitaine.

CONTACT

SNCF : Internet, en gares et boutiques SNCF ou par téléphone au 3635 (0,40€ TTC + coût appel)

bagages.oui.sncf

TRANSPORT EN VÉLO

CYCLOPOLITAINS

Ces vélos-taxis, qui peuvent transporter 2 passagers, vous proposent des visites touristiques dans Lyon ou un service de transfert.

CONTACT

Cyclopolitain : 04 78 30 35 90

cyclopolitain.com



AIDES FINANCIÈRES

CHÈQUES DOMICILE LIBERTÉ

Pour soutenir les seniors de plus de 62 ans, ces **chèques gratuits**, d'une valeur faciale de 15 €, permettent aux personnes ayant besoin d'être accompagnées pour sortir de chez elles de régler les frais d'accompagnement d'un organisme agréé, ainsi que les frais annexes (transport) pour sortir de son domicile : démarches administratives, visites chez le médecin, sorties, achats...

Cette aide est attribuée par le CCAS, sous condition de ressources.

CONTACT

Votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)

CHÉQUIERS SORTIR PLUS

Ce dispositif permet de **faciliter les déplacements hors du domicile**, lorsque cela devient difficile ou que les proches sont indisponibles. Il s'adresse aux seniors isolés de plus de 80 ans. Une participation de 15 € vous sera demandée pour le 1^{er} chéquier, 20 € pour le second, et 30 € pour le 3^e (avec un maximum de 3 chéquiers par an). En retour, un carnet de dix chèques Sortir Plus d'une valeur de 150 € vous sera adressé.

CONTACT

Votre **caisse de retraite complémentaire** ou 0810 360 560 (prix d'un appel local + 0,05 €/min)



SÉCURITÉ

Même à votre domicile, vous n'êtes pas « seul au monde ». Tout est mis en œuvre pour que les seniors profitent de leur chez-soi en se sentant entourés et protégés.

PLAN CANICULE

Les seniors de plus de 65 ans et les personnes en situation de fragilité peuvent s'inscrire ou se faire inscrire sur le registre (strictement confidentiel) du Plan canicule. Ce dispositif mobilise les services sanitaires et sociaux du CCAS, de la Ville et de la Métropole.

En cas de forte chaleur, ceux-ci contactent régulièrement les personnes inscrites et proposent une visite à domicile si nécessaire.

Lorsque le Plan canicule est activé par le Préfet, un accueil est possible toute la journée dans les espaces rafraîchis des Résidences Seniors de la Ville de Lyon.

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement et votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (pages 40-41)

Formulaire sur lyon.fr/demarche/personnes-agees/inscription-sur-le-fichier-canicule

LA CARTE DES LIEUX ET DES PARCOURS FRAIS

La Ville de Lyon met à votre disposition une carte inter-active. Cette carte recense traboules, bâtiments, parcours ombragés, lieux frais, sites remarquables, parcs et jardins, fontaines... accessibles aux PMR.

Elle s'est enrichie avec des « **parcours frais** ». Ces itinéraires sont l'occasion de (re)découvrir le patrimoine végétal et historique de la cité, de manière agréable, même par temps chaud.

lyon.fr



PRÉVENTION CONTRE LE VOL

Les seniors sont une cible privilégiée par les auteurs de vols et d'escroqueries. **Il est bon de se protéger par des gestes simples** : ne pas ouvrir la porte à des inconnus, ne pas donner son code par téléphone, toujours vérifier la carte professionnelle des personnes, ne pas indiquer sa situation (femme seule) sur la boîte aux lettres...

CONSULTATION GRATUITE D'UN AVOCAT

Afin de vous renseigner sur vos droits et vous orienter vers un spécialiste adapté à votre situation, l'Ordre des Avocats de Lyon vous propose des consultations gratuites sur rendez-vous.

RÉGLER UN LITIGE PAR LES MODES AMIABLES

Médiation, arbitrage, conciliation, des avocats vous informent et vous orientent.

Sans rendez-vous, lundi et mardi de 14h à 16h - Palais de justice (67 rue Servient - Lyon 3^e bureau 231).

Les mairies d'arrondissement et les Maisons de la Justice et du droit offrent également des consultations régulières et gratuites d'avocat(e)s.

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement (pages 40-41)

barreaulyon.prordv.com/rdv

PROTECTION JUDICIAIRE

Les personnes se trouvant dans l'incapacité de défendre leurs

intérêts, gérer leurs ressources et préserver leur patrimoine peuvent bénéficier de mesures de protection légale.

Pour en faire la demande, il suffit de s'adresser au **service des tutelles des personnes majeures du Tribunal d'Instance de Lyon**.

CONTACT

04 72 60 75 86

tutelles.ti-lyon@justice.fr

CURATELLE OU TUTELLE ?

Une personne majeure peut être placée sous curatelle dès lors qu'elle a besoin d'être conseillée ou contrôlée dans les actes de la vie civile. Le rôle d'assistance est alors confié à un curateur par le juge des tutelles.

Une personne majeure incapable peut être placée sous tutelle dès lors qu'elle a besoin d'être représentée d'une manière continue dans les actes de la vie civile. Le délégué à la tutelle (membre de la famille ou professionnel) est nommé par le juge des tutelles.

La tutelle crée une incapacité totale : perte du droit de vote et de la capacité d'effectuer tout acte de la vie civile.



PLAN TRANQUILLITÉ SENIORS

Tout senior se sentant inquiet pour sa sécurité peut se signaler auprès de la mairie.

Informés, les services de police seront d'autant plus attentifs au cours de leurs rondes.

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement (pages 40-41)

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Vous vous sentez isolé, vous avez besoin d'une écoute, d'une présence régulière, d'un moment de partage convivial, le **Centre Communal d'Action Sociale** organise des actions spécifiques, telles que des visites à domicile, avec les jeunes en service civique accueillis dans les Résidences Seniors.

CONTACT

*Centre Communal d'Action Sociale
04 26 99 66 11*



EN CAS DE MALTRAITANCE

Le centre d'écoute et de prévention **RhônALMA** permet d'alerter sur la réalité des maltraitements envers des personnes âgées.

Des permanences d'écoute téléphonique sont assurées le lundi de 15h à 18h, le mercredi de 17h à 20h et le vendredi de 9h à 12h.

CONTACT

*RhôneALMA : 04 72 61 87 12
3977 du lundi au vendredi 9h-19h
Votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)*

PRÉPARER SON DÉPART

Toute personne a la possibilité de faire connaître et respecter ses dernières volontés le moment venu, grâce notamment au contrat de prestations obsèques qui est du ressort unique d'un service de pompes funèbres.

Celui-ci prévoit en effet l'organisation complète des funérailles : le mode de sépulture (inhumation ou crémation), le type de cérémonie (religieuse ou civile), le choix du cercueil. Chaque détail est prévu et sera mis en place conformément aux souhaits de la personne, en épargnant ses proches de tout souci administratif et financier.

Le Pôle Funéraire Public de la Métropole de Lyon, établissement public, vous accompagne dans la préparation des obsèques (devis gratuit).

CONTACT

*Pôle Funéraire Public de la Métropole de Lyon
04 72 76 08 18*

RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers

18

Police

17 ou **112**
à partir d'un portable

SAMU

15 ou **112**
à partir d'un portable

SAMU social

115

Maisons médicales
de garde

04 72 33 00 33
ou **116 117**

SOS Lyon médecins

04 78 83 51 51

Pharmacies de garde
dans le Rhône

32 37

Centre anti-poison

04 72 11 69 11

Allô « Service public »

39 39

Info escroqueries

0 805 805 817
(prix d'un appel local)



SANTÉ

Viellir n'est pas une maladie ! De nombreux organismes vous aident à rester en bonne santé le plus longtemps possible !

MAISONS MÉDICALES DE GARDE

En cas de besoin d'un médecin généraliste en dehors des heures d'ouverture des cabinets, pensez « **Maisons médicales de garde** » ! Au sein de ces 4 structures qui couvrent toute la ville, un médecin vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche et jours fériés de 10h à minuit.

CONTACT

04 72 33 00 33 ou 116 117 : un médecin analyse les symptômes décrits et, selon ceux-ci, oriente vers la Maison médicale de garde la plus proche pour un rendez-vous immédiat ou vers un service plus approprié.

CENTRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Ils viennent en aide **gratuitement** aux personnes en souffrance psychique.

Une équipe de professionnels (médecin gériatro-psychiatre, infirmières, psychologues, assistantes sociales...) vous accueille sur place ou se rend à votre domicile.

CONTACT

Votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)

UN MÉDECIN À DOMICILE

Votre médecin traitant n'est pas disponible, le site [docariv](http://docariv.fr) vous permet de **trouver rapidement un médecin** qui se déplacera à votre domicile.

Visites possibles tous les jours de 6h à minuit à l'endroit que vous choisissez (domicile, hôtel, etc.)

CONTACT

docariv.fr

Pour les soins médicaux à domicile voir rubrique « services d'aide à la personne » (page 10)

SOS MÉDECINS LYON assure les urgences à domicile, à la demande des patients, du SAMU ou des médecins traitants ne pouvant se rendre rapidement au chevet de leur patient.

CONTACT

04 78 83 51 51 ou 3624
24H/24, 7J/7



RETOUR D'HOSPITALISATION ET MAINTIEN À DOMICILE

Plateformes d'appui et d'accompagnement aux patients en situation de fragilité

LYRE

Un réseau de santé polyvalent dans le Rhône qui propose un soutien médico-social aux professionnels de santé, aux patients et à leur famille.

CONTACT

33 cours Albert Thomas (3^e)
04 78 76 58 40
contact@reseau-lyre.fr
reseau-lyre.fr

CENTRES DE CONVALESCENCE

Suite à un séjour hospitalier ou à un problème médical aigu, les centres de convalescence interviennent dans la rééducation des patients à travers différents types d'actions : éducation et apprentissage liés à la maladie, rééducation et réadaptation, accompagnement psychologique...

CONTACT

Assistante sociale de l'hôpital ou médecin généraliste ou CPAM

BILANS DE SANTÉ

Examens de la CPAM

Tous les 5 ans, les seniors peuvent bénéficier d'un examen de santé gratuit, quel que soit leur régime d'assurance maladie. Cet examen, personnalisé en fonction de l'âge, des antécédents familiaux, des habitudes de vie... permet, le cas échéant, de dépister des affections ignorées ou latentes.

Par ailleurs, l'Assurance Maladie propose aux personnes diabétiques le service Sophia, un accompagnement personnalisé pour aider à mieux vivre au quotidien avec une maladie chronique.

CONTACT

Votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie
3646
(0,06€/min + prix d'un appel local)

EXAMENS DU CENTRE RÉGIONAL DE PRÉVENTION

Financée par les institutions de retraites complémentaires AGIRC/ARRCCO, cette association vous propose une évaluation de votre état de santé par un médecin généraliste ou un gériatre, selon votre âge. Elle vous propose ensuite de participer activement à un changement de comportement pour une meilleure santé, à travers des **ateliers, des conférences, et des stages.**

CONTACT

CRP - 19 rue Domer - Lyon 7^e
04 72 72 04 04

CONSULTATIONS MÉMOIRE

Si vous avez le moindre soupçon d'être confronté à des **troubles de la mémoire**, consultez votre médecin traitant.

S'il a le moindre doute, il vous réorientera vers une consultation mémoire.

CONTACT

Votre médecin traitant

AIDE AUX AIDANTS

Le rôle des « aidants familiaux » est essentiel auprès des seniors en perte d'autonomie. Ils doivent faire face à de multiples difficultés d'organisation et de prise en charge de leur proche, parfois au détriment de leur propre santé.

Des structures et services leur apportent un soutien.

VACANCES AIDANTS/ AIDÉS

Rompre le quotidien et bénéficier d'un temps de détente et de partage est essentiel.

Plusieurs associations proposent pour les aidants/aidés des séjours de vacances en France.

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement ou
Maison de la Métropole pour les
Solidarités (pages 40-41)

ACCUEILS DE JOUR

Pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées vivant à domicile, les accueils de jour offrent un service d'une demi-journée ou plusieurs jours par semaine, selon les besoins.

Ils proposent aussi un « temps de parole » aux aidants afin de partager leurs difficultés.

CONTACT

Accueils de jour (page 37)

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Associations et professionnels proposent des programmes de soutien à l'entourage des personnes dépendantes :

groupes de parole, formation aidant-aidé, lieux de répit...

Des spécialistes apportent des informations sur le vieillissement et ses effets, les troubles du comportement, l'aménagement du domicile, les gestes adaptés, l'accueil en établissement, la séparation...

CONTACT

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. D'autres associations proposent également un accompagnement. Pour les connaître rapprochez-vous de votre mairie d'arrondissement ou de votre Maison de la Métropole pour les Solidarités.

• **Bistrot des aidants (Polydom)**
15 rue Villon - Lyon 8^e

Accueil physique
(8h30-18h du lundi au vendredi)

Accueil téléphonique
(9h12h / 14h-17h) / 04 78 76 50 99

• **Plateforme métropolitaine des aidants**

Sur rendez-vous à la Maison de la Métropole Sainte-Hélène
Lyon 2^e

04 28 67 17 48

• **Halte Répit / Détente Alzheimer (Croix-Rouge Française) :**

61 rue de Créqui - Lyon 6^e

04 78 89 35 58

• **France Alzheimer Rhône :**

6 place Carnot - Lyon 2^e

04 78 42 76 51 (écoute)

04 78 42 17 65 (secrétariat)

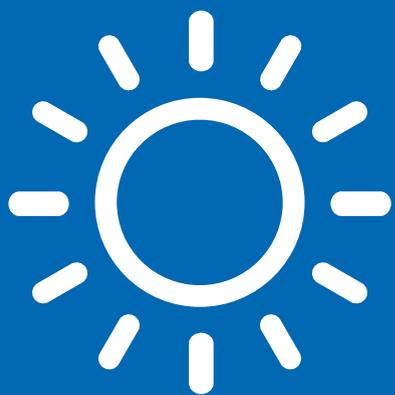
MALADIE D'ALZHEIMER ET TROUBLES APPARENTÉS

Quelques petits oublis quotidiens ne sont pas symptomatiques de la maladie d'Alzheimer. C'est la répétition des troubles de la mémoire accompagnée d'une difficulté croissante à exécuter des tâches nouvelles, à communiquer avec les autres et une humeur subitement changeante qui doivent vous orienter vers la consultation de votre médecin traitant.

De nombreux centres de soins évaluent le degré d'avancement de cette maladie.

Plus le diagnostic est précoce, mieux vous pourrez organiser votre vie.





SORTIES SENIORS

Pratiquer une activité de loisirs, sortir, prendre des vacances, se cultiver, continuer d'apprendre sont autant d'activités qui rendent la retraite plus attrayante, retardent le vieillissement, maintiennent le lien social avec les autres générations.

SEMAINE BLEUE

Semaine nationale des retraités et des seniors, la Semaine Bleue est chaque année, **au mois d'octobre**, un moment privilégié durant lequel les 9 arrondissements de Lyon, le tissu associatif et les partenaires de la Ville de Lyon, proposent une programmation dynamique. C'est aussi l'occasion d'informer et de sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des seniors à la vie économique, sociale et culturelle et sur les réalisations et projets des associations et institutions.

CONTACT

Programme complet auprès des mairies d'arrondissement (pages 40-41) et sur lyon.fr

BIEN VIVRE DANS SON QUARTIER : DES LIEUX D'INFORMATION ET DE RENCONTRES POUR LES SENIORS

LIEUX ASSOCIATIFS

La Ka'Fête Ô Momes (1^{er}), l'Olivier des Sages (3^e), Entr'aide (5^e), le Centre Social de St Just (5^e), le Patio des aînés (7^e), le Centre Social Mermoz (8^e) ou encore

l'Espace seniors (9^e) sont des lieux d'accueil associatifs.

Ils offrent des services de proximité aux seniors, favorisent le maintien à domicile et permettent de lutter contre l'isolement.

CENTRES SOCIAUX ET CLUBS DE RETRAITE

Lieux de rencontres intergénérationnelles, les centres sociaux sont présents dans tous les arrondissements et offrent un large choix d'activités.

Les clubs de retraites offrent des moments de détente et permettent de construire des relations durables à l'occasion de sorties ou de voyages.

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement (pages 40-41)

LES RÉSIDENCES SENIORS

Les Résidences Seniors gérées par le CCAS sont de véritables lieux de vie ouverts sur leurs quartiers. Elles proposent de nombreuses animations auxquelles tous les seniors lyonnais sont conviés : **chorale, jardinage, peinture, ateliers mémoire, gymnastique, pétanque...** Elles sont toutes équipées d'espaces numériques

seniors connectés à internet en libre accès.

Enfin, elles mettent gratuitement à disposition des associations qui mènent des actions en direction des seniors, des salles, après signature d'une convention.

CONTACT

*Service Gériatrie du CCAS
04 26 99 66 11*

SE CULTIVER

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

Le réseau des 16 bibliothèques municipales de la Ville de Lyon est un service public qui contribue aux loisirs, à l'information et à la culture de tous !

ATELIERS NUMÉRIQUES

Apprendre à surfer sur le net, créer son blog, échanger des mails avec ses proches, retoucher ses photos ou tout simplement apprendre à se servir d'un ordinateur..., les espaces numériques de la Bibliothèque municipale de Lyon proposent des **ateliers gratuits et ouverts à tous**, accessibles uniquement sur inscription, par téléphone ou sur place.

PÔLE MOBILE

En complément du réseau de bibliothèques présent dans tous les arrondissements, le bibliobus passe **tous les 15 jours** dans les 5^e, 8^e et 9^e arrondissements. Il est possible d'emprunter 20 documents pour 4 semaines (livres, romans, magazines, films...) et de les rapporter dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Le service aux collectivités propose aux établissements qui souhaitent créer, compléter et animer un espace bibliothèque pour leurs publics, un prêt documentaire de longue durée (50 documents minimum) ainsi que des animations-lectures.

CONTACT

*Bibliobus : 04 78 71 13 68
bm-lyon.fr*





BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE

L'association « **Bib'à Dom'** » charge des bénévoles d'emprunter dans les bibliothèques de Lyon des livres, revues, DVD, journaux, livres lus sur CD... et de les porter à domicile. Elle propose également, toujours à domicile, des lectures à voix haute. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire à la bibliothèque municipale et d'adhérer à l'association.

CONTACT

Bibliothèque à domicile :
04 78 62 19 64 - bibadomlyon@yahoo.fr

BIBLIOTHÈQUE SONORE

Pour les **malvoyants et non-voyants**, un comité de lecture sélectionne les meilleurs livres et les enregistre afin de pouvoir écouter des audio-livres à domicile. Possibilité de recevoir gratuitement les livres enregistrés à domicile en cas de difficulté de déplacement.

Permanences pour les audio-lecteurs :
lundi et jeudi de 14h à 18h.
78 bis rue Antoine Charial (3^e)

CONTACT

Bibliothèque sonore : 04 72 34 66 00
bslyon.fr

SE FORMER

UNIVERSITÉ TOUS ÂGES

A l'Université Tous Âges de Lyon II, des enseignants-chercheurs proposent des cycles de conférences **ouverts à tous, sans condition de diplôme ni d'âge**, dans différents domaines : anthropologie, histoire de l'art, droit, histoire, littérature, psychologie, langues étrangères...

CONTACT

Université Tous Âges : 04 72 76 84 30
www.uta.univ-lyon2.fr

UNIVERSITÉ OUVERTE LYON 1

Diffusion de la culture scientifique et technique.

Les nouvelles connaissances en Sciences et Santé à la portée de tous.

Conférences et rencontres.

CONTACT

04 72 44 84 28
uo.univ-lyon1.fr

LA CARTE SENIOR

La Ville de Lyon a mis en place une offre globale de sorties à destination des seniors de la Ville de Lyon.

Elle se déploie à raison de 2 numéros par an, automne-hiver et printemps-été avec l'objectif de donner une information globale, large sur les différentes activités proposées. Une newsletter web sur lyon.fr est également proposée pour des actualités mensuelles.

Ces offres s'accompagnent de la Carte senior, nominative et gratuite. **Elle permet aux seniors (à partir de 65 ans) d'accéder à plusieurs événements en accueil privilégié, en entrée libre ou en tarifs préférentiels, et pour des temps de convivialité, grâce à des partenariats établis entre la Ville et plusieurs structures.**

Pour profiter de cette offre, deux possibilités d'inscription vous sont proposées :

- En ligne sur lyon.fr. Une fois que votre inscription est prise en compte, votre carte senior sera envoyée par courrier à votre domicile.
- Sur place, en vous rendant à la mairie d'arrondissement de votre domicile.

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement (pages 40-41) - lyon.fr

SORTIR SUR LYON ET SES ENVIRONS

Durant les mois de juillet et août, le CCAS propose des **journées d'excursion touristique en dehors de Lyon** : gratuites pour les Lyonnais percevant le minimum vieillesse ou équivalent, à 9 € pour les personnes non imposables et à 16 € pour les personnes imposables.

Le CCAS organise également des journées de détente et de redécouverte de la ville (gratuit).

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement (pages 40-41)

PARTIR EN VACANCES

Mer, montagne ou campagne.

En collaboration avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances), le CCAS propose et finance, pour partie, des séjours d'une semaine en France pour les seniors, entre mai et octobre.

CONTACT

Votre mairie d'arrondissement (pages 40-41)

ACTIVITÉS PHYSIQUES

ENFORM@LYON

Entretenir son corps, c'est entretener sa santé.

En courant ou en marchant, pour s'entraîner ou s'entretenir, en mode intensif ou en mode balade, avec l'application mobile enform@lyon - lancée par la Ville de Lyon - découvrez la ville en baskets...

Seul, entre amis ou en famille, vous pouvez sillonner Lyon à votre rythme en empruntant l'un des 16 parcours audioguidés, classés vert, bleu ou rouge, suivant la distance et l'importance du dénivelé.

Des exercices de renforcement musculaire vous sont proposés tout le long du parcours, ils sont déclinés en 3 niveaux de difficulté.

CONTACT

Appli enform@lyon
(Téléchargeable sur Android et iOS)

SORTIES ET ATELIERS

Le Comité Départemental de la Retraite Sportive (CODERS) coordonne différentes activités sportives pour les retraités : **vélo, randonnée, danse, gym, yoga, tai chi, qi gong...**

Le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire (CDGV) propose des cours de gymnastique douce dans plusieurs arrondissements.

Au-delà de ces deux structures dédiées aux seniors, il existe de nombreuses associations de quartier.

CONTACT

CODERS 69 : 04 78 60 10 05

coders69.fr

CDGV : 04 37 41 61 39

Pour trouver une activité sportive adaptée : recherchez en ligne sur le site de l'Office des sports de Lyon lyon.icisport.fr





AIDES FINANCIÈRES

De multiples aides financières sont accessibles aux seniors. Comment ? À quelles conditions ? Dans vos Maisons de la Métropole pour les Solidarités et auprès d'autres partenaires, des professionnels vous informent et vous conseillent.

COMPLÉMENT DE RESSOURCES : L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)

L'Allocation de Solidarité aux seniors est destinée aux personnes âgées disposant de faibles revenus.

Conditions :

- Avoir plus de 65 ans (accès à partir de 60 ans sous conditions).
- Être domicilié en France et y séjourner plus de 6 mois par an.
- Ne pas dépasser un certain montant plafond de ressources.
- Être français ou étranger possédant un titre de séjour depuis au moins 10 ans.

CONTACT

La CARSAT, la CNAV avec l'aide de votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)

AIDES AU LOGEMENT

AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

L'Aide Personnalisée au Logement permet à toute personne locataire d'un logement conventionné (appartement ou

maison de retraite) ou accédant à la propriété de bénéficier d'une aide financière pour couvrir une partie de ses dépenses de logement (loyer ou mensualités d'emprunt).

ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIAL (ALS)

L'Allocation de Logement Social permet à ceux qui ne peuvent percevoir l'APL de réduire leurs dépenses de logement.

Elle peut être versée aux personnes qui séjournent dans des établissements non-conventionnés.

Ces deux allocations sont versées sous conditions de ressources.

CONTACT

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) caf.fr

AIDE À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Vous permet de bénéficier d'une réduction sur de la cotisation de votre complémentaire santé.

CONTACT

La CPAM (ameli.fr/mes-demarches)
Votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)

AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT

Les seniors sans ressources suffisantes pour payer leurs frais d'hébergement peuvent demander la prise en charge de tout ou partie de ces frais.

Cette aide, versée par la Métropole sous conditions de ressources, peut être récupérée sur la succession du bénéficiaire après son décès.

Les conditions pour en bénéficier :

- Avoir plus de 65 ans ou 60 ans si l'on est déclaré inapte au travail.
- Résider en France de manière stable et régulière (pour les étrangers, justifier d'un titre de séjour en cours de validité).
- Intégrer un établissement habilité à accueillir des personnes bénéficiant de l'aide sociale (EHPAD, Résidences Seniors habilitées).
- Avoir des ressources inférieures à un plafond équivalent aux frais d'hébergement.

CONTACT

Votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)

AIDES POUR L'AUTONOMIE

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

Elle prend en charge une partie des frais liés à la perte d'autonomie et à la dépendance.

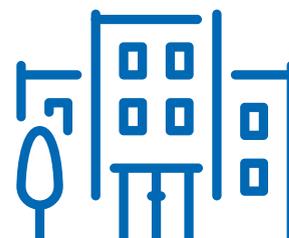
À domicile, pour participer aux frais de dépenses du personnel : aide-ménagère, aide à domicile, courses, préparation des repas, téléassistance, aide à l'adaptation du logement, couverture des frais liés à l'accueil de jour ou à l'hébergement temporaire...

En établissement, pour couvrir tout ou une partie des frais liés à la dépendance.

Cette aide est versée par la Métropole. Son montant varie en fonction des ressources et de l'évaluation de la capacité de la personne à effectuer seule les tâches de la vie courante (grille d'évaluation AGGIR). Elle est attribuée aux personnes de plus de 60 ans, justifiant d'une résidence stable et régulière en France et sous certaines conditions de perte d'autonomie.

CONTACT

Votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)





AIDES DES CAISSES DE RETRAITE

Chaque caisse de retraite détermine une politique d'action sociale autour de deux orientations principales : **la prévention de la perte d'autonomie et la préservation de l'autonomie à domicile** : aide à domicile, aide à l'amélioration de l'habitat, aide aux vacances, aide aux aidants, aide à la mobilité...

CONTACT

Votre Caisse de retraite

AIDES DU CCAS

Pour favoriser le maintien à domicile des seniors, le CCAS propose des aides complémentaires pour la mobilité (**sous forme de chèque domicile liberté**) ou une participation au montant des repas pris en restaurant seniors

ou livrés à domicile (**par le biais d'organismes agréés**).

Ces aides sont attribuées aux personnes de **plus de 62 ans**, justifiant d'un domicile sur Lyon et disposant d'un niveau de ressources compatible avec les barèmes CCAS.

CONTACT

Votre Maison de la Métropole pour les Solidarités (page 41)

GRILLE AGGIR ET GROUPES ISO-RESSOURCES

Les groupes iso-ressources (GIR) permettent de **classer les personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie**. Ils sont au nombre de six.

Le classement dans un GIR s'effectue en fonction des données recueillies par une équipe médico-sociale à l'aide de la grille Aggir qui permet de pondérer différentes variables (par exemple : la cohérence, l'orientation, la toilette, la communication...).



ANNUAIRE*



**Liste non exhaustive*



LES RÉSIDENCES SENIORS DE LA VILLE DE LYON

1^{er} ARRONDISSEMENT

Résidence Louis Pradel

146, boulevard de la Croix-Rousse
Tél. 04 78 27 39 83

Résidence Clos Jouve

10-12, rue D. Perfetti
Tél. 04 72 00 38 50

2^e ARRONDISSEMENT

Résidence Georges Rinck

66, cours Suchet
Tél. 04 78 42 77 82

3^e ARRONDISSEMENT

Résidence Georges Danton

8, place Danton
Tél. 04 78 60 92 53

4^e ARRONDISSEMENT

Résidence Marius Bertrand

12, rue Hermann Sabran
Tél. 04 37 40 81 80

Résidence Jacques-Louis Hénon

64, boulevard des Canuts
Tél. 04 78 29 09 40

5^e ARRONDISSEMENT

Résidence Jean-Baptiste Charcot

34, rue Commandant Charcot
Tél. 04 78 25 56 78

6^e ARRONDISSEMENT

Résidence Adolphe Thiers

171, avenue Adolphe Thiers
Tél. 04 78 52 99 31

Résidence Georges Cuvier

152, rue Cuvier
Tél. 04 78 52 65 12

7^e ARRONDISSEMENT

Résidence Jean Jaurès

286, avenue Jean-Jaurès
Tél. 04 78 72 69 26



Résidence Marc Bloch

13, rue Marc-Bloch
Tél. 04 72 72 95 95

8^e ARRONDISSEMENT

Résidence Marie-Antoine Chalumeaux

4-6, rue St-Vincent-de-Paul
Tél. 04 78 58 67 07

Résidence Renée Jolivot

1, rue Jean Sarrazin
Tél. 04 78 76 30 28

9^e ARRONDISSEMENT

Résidence Jean Zay

5, rue Jean Zay
Tél. 04 78 83 68 32

Résidence La Sauvegarde

507, avenue de la Sauvegarde
Tél. 04 78 35 49 89

LES RÉSIDENCES SERVICES PRIVÉES

1^{er} ARRONDISSEMENT

Les Hespérides Lyon Croix-Rousse

140, boulevard Croix-Rousse
Tél. 01 76 61 05 21

3^e ARRONDISSEMENT

Les Jardins d'Arcadie

86, rue du Dauphiné
Tél. 04 78 53 36 61

5^e ARRONDISSEMENT

Tiers Temps (Domus Vi)

40, rue des Granges
Tél. 04 82 29 18 11

6^e ARRONDISSEMENT

Les Hespérides Lyon Brotteaux

153, rue Duguesclin
Tél. 01 76 61 05 21

Les Euménides

152, rue Duguesclin
Tél. 04 78 52 60 16

7^e ARRONDISSEMENT

Berthelot-Bord de Rhône

78, rue Saint Jérôme
Tél. 04 72 94 96 00

Domitys-Le Pont des Lumières

20, route de Vienne
Tél. 04 37 70 74 00

Les Hespérides Saxe-Gambetta

6, place Victor Bach
Tél. 01 76 61 05 21

Dolce Vita

2, rue Jean Gay
Tél. 04 72 72 02 33

8^e ARRONDISSEMENT

Clair Azur (Geste)

52, rue Antoine Lumière
Tél. 04 78 00 51 05

Madeleine Caille (Edilys)

6, rue Stéphane Coignet
Tél. 04 78 74 70 72

LES ACCUEILS DE JOUR

1^{er} ARRONDISSEMENT

Saint François d'Assise

18, rue Raymond
Tél. 04 72 10 77 10

2^e ARRONDISSEMENT

Interlude SMD

6A, cours Bayard
Tél. 04 72 07 61 97

4^e ARRONDISSEMENT

Marius Bertrand

Ville de Lyon
14, rue Hermann Sabran
Tél. 04 78 30 38 10

5^e ARRONDISSEMENT

Hôpital de Fourvière

La ferme

10, rue Roger Radisson
Tél. 04 72 57 30 14

6^e ARRONDISSEMENT

Le Parc

85, rue Tronchet
Tél. 04 78 89 41 35

LES EHPAD DE LA VILLE DE LYON

3^e ARRONDISSEMENT

La Villette d'Or

34, avenue Georges Pompidou
Tél. 04 72 33 45 84

4^e ARRONDISSEMENT

Marius Bertrand

14, rue Hermann Sabran
Tél. 04 78 30 38 10

5^e ARRONDISSEMENT

L'Etoile du Jour

94, rue Pierre Valdo
Tél. 04 72 16 35 40

9^e ARRONDISSEMENT

Les Balcons de l'Île Barbe

70, rue Pierre Termier
Tél. 04 37 64 28 50



LES EHPAD PRIVÉS

- EHPAD privés à but non lucratif (associatif)
- EHPAD privés à but lucratif (commercial)

1^{er} ARRONDISSEMENT

● Notre Dame du Bon secours de Troyes

36, rue du Bon Pasteur
Tél. 04 78 28 86 03

● **Saint Charles**
14, rue Maisiat
Tél. 04 72 10 98 50

● **Saint François d'Assise**
18, rue Raymond
Tél. 04 72 10 77 10

2^e ARRONDISSEMENT

● **Smith**
65, rue Smith
Tél. 04 72 56 21 50

3^e ARRONDISSEMENT

● **Korian Les Annabelles**
1, rue du Diapason
Tél. 04 78 60 23 23

● **Les Cristallines**
14, rue Guilloud
Tél. 04 72 11 42 00

● **Korian Bellecombe-USLD**
47, rue Dunoir
Tél. 04 72 60 58 00

● **Ma Demeure**
14, rue Maurice Flandin
Tél. 04 72 91 25 00

● **Ma Maison**
10, rue Gandolière
Tél. 04 78 54 21 60

● **Omeris Part-Dieu**
105, rue Mazonod
Tél. 04 72 60 17 17

● **ACPPA Constant**
6, rue Antoine Lavolette
Tél. 04 72 12 98 00
(33 places réservées CCAS de Lyon)

4^e ARRONDISSEMENT

● **La Colline de la Soie**
107, rue Hénon
Tél. 04 78 27 14 01

● **Korian Le Clos d'Ypres**
70, rue d'Ypres
Tél. 04 72 00 48 48

● **Ma Maison**
81, rue Hénon
Tél. 04 72 10 60 80

● **ORPEA Croix-Rousse**
19, rue Philibert Roussy
Tél. 04 72 00 61 00

● **La Providence**
13, rue Bony
Tél. 04 78 29 89 17

5^e ARRONDISSEMENT

● **Les Amandines**
1, rue Soeur Bouvier
Tél. 04 72 38 61 00

● **La Favorite**
50, rue de la Favorite
Tél. 04 72 32 14 14

● **Hôpital de Fourvière**
10, rue Roger Radisson
Tél. 04 72 57 33 39

● **Hôpital gériatrique Garraud**
136, rue Charcot
Tél. 04 72 16 80 02

● **La Roseraie**
45, rue Edmond Locard
Tél. 04 72 38 84 38

● **Saint-Camille**
96, rue du Cdt Charcot
Tél. 04 78 25 19 54

● **Thérèse Couderc**
3, place de Fourvière
Tél. 04 78 25 13 16

● **Tiers temps**
40, rue des Granges
Tél. 04 72 38 64 64

6^e ARRONDISSEMENT

● **Duquesne**
48, rue Duquesne
Tél. 04 37 48 34 00

● **Le 6^e**
21, rue Cuvier
Tél. 04 37 24 26 26

● **Résidence Tête d'Or**
86, boulevard des Belges
Tél. 04 37 47 32 70

7^e ARRONDISSEMENT

● **Atlantis**
43, rue Père Chevrier
Tél. 04 37 37 15 37

● **ORPEA Gambetta**
348, rue André Philip
Tél. 04 72 72 39 39

● **Korian Berthelot**
29, route de Vienne
Tél. 04 72 72 27 00

● **Korian Gerland**
6, rue Ravier
Tél. 04 72 76 36 50

● **Les Girondines**
15, rue Crépet
Tél. 04 72 76 85 20

8^e ARRONDISSEMENT

● **Ambroise Paré**
16, rue Guillaume Paradin
Tél. 04 78 76 54 00

● **Les Bruyères**
94, rue Bataille
Tél. 04 78 76 68 90

● **Les Hibiscus**
Croix Rouge Française
84, rue Feuillat
Tél. 04 78 78 38 38

● **Madeleine Caille**
6, rue Stéphane Coignet
Tél. 04 78 74 99 67

● **Monplaisir La Plaine**
119, avenue Paul Santy
Tél. 04 78 78 17 17

● **La Rotonde**
8, rue de la Meuse
Tél. 04 78 78 69 69

● **Sainte-Elisabeth**
16, rue des Alouettes
Tél. 04 78 76 56 00

● **Saison Dorée**
8, rue Antoine Péricaud
Tél. 04 78 76 57 57

● **La Vérandine**
33, avenue Paul Santy
Tél. 04 78 00 04 48

9^e ARRONDISSEMENT

● **Margaux**
7 bis, rue du Béal
Tél. 04 72 20 09 89

● **Le Rivage**
7, rue Emile Duport
Tél. 04 72 53 60 00

● **Sainte-Anne**
3, avenue de Douaumont
Tél. 04 78 64 05 05

● **Sergent Berthet**
65, rue Gorge de Loup
Tél. 04 72 53 37 00

● **Valmy Arpavie**
12, rue Jouffroy d'Abbans
Tél. 04 78 64 87 87



LES RESTAURANTS SENIORS

1^{er} ARRONDISSEMENT

Restaurant Louis Pradel
146, bd de la Croix-Rousse
Tél. 04 78 29 06 71

Restaurant Clos Jouve

10-12, rue D. Perfetti
Tél. 04 72 98 38 55

2^e ARRONDISSEMENT

Restaurant Georges Rinck
66, cours Suchet
Tél. 04 78 38 39 63

Restaurant Club Condé

5, rue de Condé
Tél. 06 20 75 53 08

3^e ARRONDISSEMENT

Restaurant Georges Danton
8, place Danton
Tél. 04 78 60 60 41

4^e ARRONDISSEMENT

Restaurant Jacques-Louis Hénon
64, bd des Canuts
Tél. 04 72 00 27 23

Restaurant Marius Bertrand

14, rue Hermann Sabran
Tél. 04 37 40 81 80

5^e ARRONDISSEMENT

Restaurant Jean-Baptiste Charcot
34, rue Cdt Charcot
Tél. 04 78 25 84 22

6^e ARRONDISSEMENT

Restaurant Adolphe Thiers
171, avenue Adolphe Thiers
Tél. 04 72 24 10 18

7^e ARRONDISSEMENT

Restaurant Jean Jaurès
286, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 72 70 77 90

Restaurant Le Colombier

13, rue Marc Bloch
Tél. 04 78 72 51 79

8^e ARRONDISSEMENT

Restaurant Renée Jolivot
1, rue Jean Sarrazin
Tél. 04 78 76 34 34

Restaurant Marie-Antoine Chalumeaux

4-6, rue St-Vincent-de-Paul
Tél. 04 78 69 16 01

9^e ARRONDISSEMENT

Restaurant Jean Zay
5, rue Jean Zay
Tél. 04 78 83 74 16

Restaurant La Sauvegarde

507, avenue de la Sauvegarde
Tél. 04 78 35 83 96

LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Mairie du 1^{er}

2, place Sathonay
Tél. 04 72 98 54 04

Mairie du 2^e

2, rue d'Enghien
Tél. 04 78 92 73 00

Mairie du 3^e

18, rue François Garcin
Tél. 04 78 95 83 50

Mairie du 4^e

133, boulevard de la Croix- Rousse
Tél. 04 72 98 23 50

Mairie du 5^e

14, rue Docteur Edmond Locard
Tél. 04 72 38 45 50

Mairie du 6^e

58, rue de Sèze
Tél. 04 72 83 15 00

Mairie du 7^e

16, place Jean Macé
Tél. 04 72 73 68 00

Mairie du 8^e

12, avenue Jean Mermoz
Tél. 04 72 78 33 00

Mairie du 9^e

6, place du Marché
Tél. 04 72 19 81 81

LES MAISONS DE LA MÉTROPOLE POUR LES SOLIDARITÉS

1^{er} ARRONDISSEMENT

MDMS NEYRET
18, rue Neyret
Tél. 04 28 67 14 00

2^e ARRONDISSEMENT

MDMS SAINTE-HÉLÈNE
9, rue Sainte-Hélène
Tél. 04 28 67 17 00

3^e ARRONDISSEMENT

MDMS CORNEILLE
149, rue Pierre Corneille
Tél. 04 26 83 94 00

MDMS SAINTE-ANNE

4, place Sainte-Anne
Tél. 04 78 54 36 90

4^e ARRONDISSEMENT

MDMS DELEUVRE
51, rue Deleuvre
Tél. 04 78 29 88 20

5^e ARRONDISSEMENT

MDMS CLEBERG
5, bis rue Cleberg
Tél. 04 72 40 20 08

6^e ARRONDISSEMENT

MDMS FOCH
52, avenue Maréchal Foch
Tél. 04 72 69 56 30

7^e ARRONDISSEMENT

MDMS FÉLIX BRUN
45, rue Félix Brun
04 28 67 16 00

MDMS MADELEINE

36, rue de La Madeleine
Tél. 04 78 77 25 00

MDMS BANCEL

40, rue Bancel
Tél. 04 28 67 18 00

8^e ARRONDISSEMENT

MDMS LATARJET
1, place Latarjet
Tél. 04 72 78 80 60

MDMS JEAN XXIII

60, bd Jean XXIII
Tél. 04 78 78 84 40

MDMS BACHUT

15bis, avenue Jean Mermoz
Tél. 04 28 67 18 20

9^e ARRONDISSEMENT

MDMS BOURGOGNE
15 -17, rue de Bourgogne
Tél. 04 26 83 96 00

MDMS DUCHÈRE

8, place Abbé Pierre
Tél. 04 78 35 35 91

LYONendirect

04 72 10 30 30

Appli Lyon

lyon.fr



VILLE DE
LYON

Centre Communal
d'Action sociale